Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260224-VP2026022409-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 24 février, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 12 février 2026

Nombre de membres :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 20
Votants : 25

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, FRENEY Françoise, HELIAS Pascale, LE LAY Marc, PALUD Isabelle, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, ANSQUER Alain, GONIDOU Isabelle, LAUTREDOU Marie-Cécile, BONNIZEC Audrey, LE BARS Florian.

ABSENTS : POQUET David, DANSAC Aurélie.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : JULIEN LE MAO Solène a donné procuration à BIOLCHINI Marc-Ange, AUFFRET Annie a donné procuration à LE COZ Rémy, BOUVIER Claude a donné procuration à STREIFF LE BOZEC Armelle, BILIEC Philippe a donné procuration à COLIN Nathalie, JEZEQUEL Christine a donné procuration à MOULLEC Yvan.

VP/2026/02/24/09 – ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE – MARCHES – INFORMATIONS DIVERSES – AVENANTS MARCHE CENTRE-BOURG

RAPPORTEUR : MONSIEUR REMY LE COZ

Monsieur Rémy LE COZ propose aux membres du conseil municipal de prendre connaissance des informations suivantes, **notamment du fait de travaux rendus indispensables pour raison de sécurité**, tels l'installation de lignes de vie et des chemins de circulations en toiture pour les agents d'entretien.

A/ Avenants HT concernant le marché de la maison de santé au centre-bourg :

Lot	Dénomination	Entreprise titulaire	Montant	Avenant	%
Maison de santé					
1	GROS ŒUVRE	JONCOUR	583 882,93	6 936,17	1,19%
2	CHARPENTE	SEBACO	175 816,63	1 422,05	0,81%
3	COUVERTURE	CLOIREC COUVERTURE	130 960,80	-	0,00%
4	ETANCHEITE	SOPREMA	27 027,47	-	0,00%
5	MENUISERIES EXT.	LEGRAND	266 603,92	- 1 041,69	-0,39%
6	SERRURERIE	LOBLIGEOIS FILS	38 375,56	4 674,76	12,18%
7	MENUISERIE INT.	SEBACO	166 800,00	-	0,00%
8	CLOISONS	ATALANTIC BATIMENT	79 800,00	2 696,38	3,38%
9	FAUX-PLAFONDS	LE GALL PLAFONDS	93 550,34	- 6 957,36	-7,44%
10	REVETEMENT SOLS	SOLTECH	85 512,00	1 656,62	1,94%
11	PEINTURE	LUCAS GUEGUEN	37 194,68	-	0,00%
12	ASCENCEUR	TK ELEVATOR	24 600,00	-	0,00%
13	PLOMBERIE CVC	SANITHERM	224 400,00	-	0,00%
14	ELECTRICITE	EERI 29	131 611,50	5 159,55	3,92%
	OPR / CONTRÔLE				
			2 066 135,83	14 546,48	0,70%

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260224-VP2026022409-DE

Il est proposé au conseil municipal de valider 14 546,48 € d'avenants au marché de la maison de santé au centre-bourg.

B/ Avenants HT concernant le marché des halles couvertes :

Halles couvertes					
1	GROS ŒUVRE	JONCOUR	482 310,67	16 796,30	3,48%
2	CHARPENTE	SEBACO	636 753,00	-	0,00%
3	COUVERTURE	SOPREMA	293 246,68	26 244,00	8,95%
4	ETANCHEITE	SOPREMA	42 988,83	-	0,00%
5	MENUISERIES EXT.	LEGRAND	27 691,98	7 309,37	26,40%
6	SERRURERIE	STABROWSKI	72 005,60	3 375,26	4,69%
7	MENUISERIE INT.	SEBACO	21 418,96	-	0,00%
8	CLOISONS	ATALANTIC BATIMENT	22 583,70	-	0,00%
9	FAUX-PLAFONDS	LE GALL PLAFONDS	27 280,06	-	0,00%
10	REVETEMENT SOLS	SOLTECH	15 164,96	355,79	2,35%
11	PEINTURE	LUCAS GUEGUEN	7 970,16	- 739,44	-9,28%
12	PLOMBERIE CVC	SANITHERM	90 000,00	704,58	0,78%
13	ELECTRICITE	EERI 29	96 000,00	-	0,00%
	OPR / CONTRÔLE				
			1 835 414,60	54 045,86	2,94%

Il est proposé au conseil municipal de valider 54 045,86 € d'avenants au marché des halles couvertes.

En complément d'information, il est précisé aux membres du conseil municipal que, du fait des intempéries hivernales importantes générant du retard d'exécution des travaux, d'autres avenants aux marchés seront à visés prochainement pour ajuster la durée totale du chantier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide les avenants présentés ci-dessus et concernant le marché de la maison de santé au centre-bourg pour un montant total de 14 546,48 € HT ;
- Valide les avenants présentés ci-dessus et concernant le marché des halles couvertes au centre-bourg pour un montant total de 54 045,86 € HT ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout actes afférents à ces opérations.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 24 février 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC

MAIRIE PLOUHINEC 29 (Finistère)

Le Secrétaire de séance,

Marc-Ange BIOLCHINI